

numéro 111

Vivre à

# SARZEAU

OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

2020

Revue municipale d'information

## Actualités

LA PÊCHE À LA PALOURDE  
RECONNUE

## Dossier

LES CLÔTURES :  
GRAND ENJEU DU PAYSAGE

## Retour sur

LES JEUDIS  
DE L'ÉTÉ

ACTUALITÉS

# LES MASQUES S'INVITENT POUR LA RENTRÉE



## Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 85 15  
[www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**  
**et de 13h30 à 17h**  
**Le samedi de 8h30 à 12h**

## Mairie annexe de Penwins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 33 41  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)  
**Mardi de 9h à 12h**

## Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 26 86 71  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)  
**Mardi de 13h45 à 16h45**

## Services municipaux

### • SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 36 02  
Mail : [servicetechniques@sarzeau.fr](mailto:servicetechniques@sarzeau.fr)  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**

### • SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau

### • SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 05  
Mail : [enfance.jeunesse@sarzeau.fr](mailto:enfance.jeunesse@sarzeau.fr)

### Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 23 83  
Mail : [espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr](mailto:espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr)

### • SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 60  
Mail urb. : [urbanisme@sarzeau.fr](mailto:urbanisme@sarzeau.fr)  
Mail env. : [environnement@sarzeau.fr](mailto:environnement@sarzeau.fr)

**Lundi, mercredi, jeudi**  
**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**  
**Mardi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h**  
**Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

### • PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 72 56  
Mail : [portstjacques@mairie-sarzeau.fr](mailto:portstjacques@mairie-sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)**

**En juillet et août : du lundi au samedi**  
**Le lundi de 14h à 18h**

**Du mardi au vendredi de 8h à 12h**  
**et de 14h à 18h**

**Le samedi de 14h à 18h**

**Pour les grutages et l'aire de carénage,**  
**prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56**  
**(laisser un message sur le répondeur)**

### • PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54  
Mail : [portdulogeo@mairie-sarzeau.fr](mailto:portdulogeo@mairie-sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)**

#### En mai et juin :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**

**Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h**

**En juillet et août : 7 jours/7**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h**

**Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h**

## CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

### • SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18  
Mail : [saadccas@sarzeau.fr](mailto:saadccas@sarzeau.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 27  
Mail : [residencechesnes@sarzeau.fr](mailto:residencechesnes@sarzeau.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

### • ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau  
**Coordination** - Tél. 02 97 48 21 11  
Mail : [coordination@sarzeau.fr](mailto:coordination@sarzeau.fr)  
**Multi-accueil** - Tél. 02 97 48 09 30  
Mail : [multiaccueil@sarzeau.fr](mailto:multiaccueil@sarzeau.fr)

**Relais Assistantes Maternelles (RAM) /**  
**Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)**

Tél. 02 97 48 09 29  
Mail : [ramlaep@sarzeau.fr](mailto:ramlaep@sarzeau.fr)

## Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penwins - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 38 47  
Mail : [directioncnsarzeau@orange.fr](mailto:directioncnsarzeau@orange.fr)

**Du lundi au samedi selon les périodes :**  
**merci de contacter le CNS**

## La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 82 87

**Lundi, mardi, mercredi et vendredi**  
**de 9h à 12h et de 13h45 à 17h**  
**Jeudi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h**  
**Samedi de 9h à 12h**  
**Heure limite de dépôt courrier à 16h**  
**du lundi au vendredi et 11h50 le samedi**

## Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas -  
CS 22537 - 56019 Vannes cedex  
Tél. 02 97 63 23 81

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

## Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 33 06

Mail : [pae.sarzeau@neo56.org](mailto:pae.sarzeau@neo56.org)

### Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68  
Mail : [contact@neoemplois56.org](mailto:contact@neoemplois56.org)

**Du lundi au vendredi**  
**de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**

## Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 Vannes cedex  
[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)  
Accueil général : 02 97 68 14 24  
Service déchets : 02 97 68 33 81  
Service permis de construire : 02 97 68 70 70  
Espace autonomie seniors du territoire vannetais : 02 97 68 70 66

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30**  
**et de 13h45 à 17h30**

## Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 40  
Mail : [lhermine@gmvagglo.bzh](mailto:lhermine@gmvagglo.bzh)

#### Hors vacances scolaires :

**Le lundi de 16h30 à 20h**  
**Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 20h**  
**Le mercredi de 9h à 20h**  
**Le samedi de 14h à 18h**  
**Vacances scolaires (sauf l'été) :**  
**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 19h**  
**Les mercredi et samedi de 10h à 12h30**  
**et de 14h à 18h**  
**Le jeudi de 14h à 17h**

### • MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42  
Mail : [mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh](mailto:mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh)

#### Hors saison estivale :

**Les mardi et vendredi de 15h à 19h**  
**Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**  
**Le jeudi de 10h à 12h30**  
**Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**  
**Vacances d'été :**  
**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30**  
**et de 15h à 19h**  
**Le mercredi de 10h à 18h**  
**Les jeudi et samedi de 10h à 12h30**

### • CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47  
Mail : [ecole.artistique@gmvagglo.bzh](mailto:ecole.artistique@gmvagglo.bzh)

## Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69  
Mail : [tourisme@golfedumorbihan.bzh](mailto:tourisme@golfedumorbihan.bzh)  
[www.golfedumorbihan.bzh](http://www.golfedumorbihan.bzh)

#### En saison :

**Juillet et août : du lundi au samedi**  
**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**  
**Le dimanche de 10h à 13h**  
**Septembre : du lundi au samedi**  
**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**

## Sommaire



## Actualités

- 05** Nouvelle cabane à livres à Banastère
- 06** Réduction de l'éclairage public
- 09** Une naissance, un arbre



## Dossier

- 10 à 12** Les clôtures : grand enjeu du paysage



## Retour sur

- 13** Le plein d'activités pour l'ALSH et l'espace jeunes
- 18** La lutte contre le Baccharis se renforce
- 19** Le nouveau conseil communautaire est installé

## Directeur de publication :

David Lappartient

## Coordination et réalisation de la publication :

service communication, commune de Sarzeau

## Crédits photos :

commune de Sarzeau, Getty Images

## Création, conception :

Le Studio - [www.lestudio.bzh](http://www.lestudio.bzh)

Impression : Publi-Trégor

Tirage : 4500 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % PEFC

Bulletin validé le 15/09/2020

## Et aussi...

- 14** Retour en images
- 22** Etat-civil
- 23** Tribune d'expression

## Edito



La période actuelle est troublée par une crise sanitaire qui se renforce en cette rentrée et par une crise économique qui prend des tournures assez dramatiques au niveau international et national. Pour autant, nous avons vécu un très bel été dans la Presqu'île de Rhuy avec une forte fréquentation qui a permis de conforter l'activité économique des entreprises

du territoire pour mieux affronter l'hiver. Les règles sanitaires ont été également bien respectées par nos concitoyens et les touristes. Les arrêtés municipaux que j'ai été appelé à prendre ont fait l'objet d'un consensus et je souhaite vous remercier très sincèrement pour votre civisme et votre discipline. Les tests COVID menés par l'Agence Régionale de Santé fin août pour évaluer la prévalence du COVID 19 à Sarzeau se sont tous avérés négatifs, signe d'une prise de conscience collective.

Je vous invite à poursuivre vos efforts afin de ne pas concourir à la dégradation de la situation et permettre à nos activités économiques, culturelles, sportives, associatives de pouvoir continuer au mieux en fonction des instructions gouvernementales et préfectorales. Dans ce contexte difficile, la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée. Merci aux enseignants, directeurs d'école, élèves et parents pour leur compréhension.

Compte tenu du contexte sanitaire, j'ai décidé de ne pas organiser notre traditionnel repas des aînés de la commune ainsi que les réunions de quartiers prévues en novembre. Ce sont des rendez-vous attendus par tous et j'en suis navré mais notre sécurité sanitaire est essentielle. Je suis certain que vous le comprendrez et nous trouverons d'autres modalités pour poursuivre nos échanges.

Continuons à être vigilants ensemble!

David LAPPARTIENT,  
Maire de Sarzeau

## Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur [sarzeau.fr/publications](http://sarzeau.fr/publications) à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr) > rubrique Vie Municipale > Les publications

Service communication : [contact@sarzeau.fr](mailto:contact@sarzeau.fr)



Rejoignez nous sur  
Facebook/Commune de Sarzeau  
et également sur Instagram  
[@communedesarzeau](https://www.instagram.com/communedesarzeau)

## Travaux

## Focus sur les travaux en cours

## Rue des Vagues

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable ont été finalisés avant l'été. Les voies ont été traitées provisoirement en bicouche afin d'éviter la poussière durant l'été. L'effacement des réseaux sera la prochaine étape qui se déroulera à l'automne et libérera le ciel des fils. Cet effacement permettra également le renouvellement des candélabres et de l'éclairage public.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, les entreprises interviendront en début d'année 2021 afin de finaliser les aménagements de surface (trottoirs, voirie...) pour une mise en service avant les vacances de Pâques.

## Rue de la Madeleine

Malgré les contraintes liées à l'épidémie de Covid, les travaux d'aménagement de la rue de la Madeleine ont pu se dérouler avant l'été. La voirie, trottoirs, pistes cyclables et stationnements, ont été mis en service. Cet automne, le parking paysager en terre-pierre et les plantations d'arbres et de vivaces seront finalisés.

## Rue de Kerthomas

Démarrés avant l'été, les travaux d'effacement des réseaux, ont été finalisés en septembre. À cette occasion, de nouveaux candélabres ont été posés. Les aménagements de la voie permettent d'offrir une plus grande sécurité pour les cyclistes. La voie est en cours d'élargissement et une bordure séparera les vélos des voitures. La voie dédiée aux automobilistes est légèrement réduite afin de ralentir la vitesse. Le trottoir, quant à lui, est conçu de manière à éviter le stationnement sauvage sur trottoir qui peut avoir lieu l'été.



## Randonnée à pied

## GR34®, sentier côtier ou « sentier des douaniers »

GR34® pour les plus cartésiens, « sentier des douaniers » pour les intimes, les deux dénominations désignent un itinéraire continu de 180 kilomètres de Locmariaquer à Arzon. Créés sous la Révolution pour surveiller les côtes et lutter contre la contrebande, ces sentiers permettent aujourd'hui de découvrir en outre, les sites incontournables de la Presqu'île de Rhuys. Sur son site Internet, l'Office du Tourisme du Golfe du Morbihan propose huit circuits de petite randonnée côté golfe et Atlantique à Sarzeau sur plus de 70 km de chemins. En outre, le site propose de télécharger les cartes de ces randonnées au format PDF mais aussi au format GPX.

## Mais, qu'est-ce qu'un fichier GPX ?

Un fichier GPX est un fichier contenant des points de coordonnées GPS. Une fois ouvert sur une application dédiée sur votre téléphone, il permet de tracer l'itinéraire de la randonnée sur un fond de carte et de situer votre position en temps réel sur le parcours de cette randonnée.

## Comment utiliser un fichier GPX ?

Pour utiliser un fichier GPX sur son téléphone portable, il faut que le téléphone mobile possède une puce GPS et une application pour lire le fichier, ainsi qu'une connexion à internet. Il faut ensuite télécharger le fichier sur la page de la randonnée. Une fois le fichier téléchargé, il faut l'ouvrir avec une application dédiée.



Retrouvez toutes les randonnées sur le site Internet de l'Office du Tourisme  
[www.golfedumorbihan.bzh/explorer-vannes/activites-vannes/randonnee-pedestre](http://www.golfedumorbihan.bzh/explorer-vannes/activites-vannes/randonnee-pedestre)

## Crise sanitaire

## Covid et grands travaux...

Malgré la continuité de certains travaux pendant le confinement, le rythme habituel de travail a été fortement ralenti. Certains grands projets vont ainsi enregistrer un peu de retard.

► **La salle multisports** : déjà ralenties par le diagnostic archéologique, les études ont subi un léger retard. En conséquence, le démarrage des travaux initialement prévu en septembre est reporté à décembre 2020, pour une livraison au printemps 2022.

► **Bâtiment Robert Hiebst** : le dossier a lui aussi subi de nombreux aléas. Les travaux sont reportés à début 2021 pour une mise à disposition aux associations au printemps 2022.

► **Le Bindo** : sur le site de Kervillard, les logements Giboire sont livrés depuis l'été. Ceux d'Aiguillon doivent être livrés en fin d'année. L'aménagement des voiries accompagnant ces livraisons et la mise en service de la rue Arnaud Beltrame ne pourra démarrer qu'au deuxième semestre 2021. Un chantier d'effacement des réseaux et d'éclairage public précèdera ces aménagements.

## Attention !

- Si vous êtes dans un endroit sans connexion pour votre téléphone, il est fort possible que vous ne puissiez pas mettre à jour votre position, ni avoir de fond de carte (selon l'application).
- Les applications GPS consomment beaucoup d'énergie et peuvent rapidement vider la batterie du téléphone.  
**Pensez à recharger entièrement votre téléphone avant de partir en randonnée.**

## Patrimoine immatériel

# La pêche à la palourde reconnue

La pêche professionnelle à la palourde et le savoir-faire chaumier (voir notre bulletin municipal précédent) ont été reconnus comme patrimoine culturel immatériel. La récompense d'un travail entamé depuis 2014 par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.


**Taille minimale autorisée**

► + de 4 cm

**Quantité autorisée par personne**

► 100 dans le Golfe du Morbihan

► 150 hors Golfe du Morbihan

**Attention :** il existe des zones interdites à la pêche à la palourde, notamment dans le golfe.

## Le saviez-vous ?

Dans le Morbihan existe une palourde distinguée. La marque « Valeurs Parc Naturel Régional » fait honneur à sa technique de pêche ancestrale et respectueuse des milieux naturels, sans pour autant en oublier son goût inimitable !

Chaque année, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan réalise un travail sur une profession de la terre, puis de la mer. Au-delà de la reconnaissance de ces savoir-faire locaux, il s'agit de valoriser des métiers, des femmes et des hommes. Cela permet également aux habitants et aux touristes de découvrir un autre pan du patrimoine national.

Facilement reconnaissable à ses stries foncées, il ne faut pas avoir peur de se salir les doigts pour aller la chercher ! La palourde peut se cacher jusqu'à 15 cm sous la surface du sol. Pour ne pas risquer d'abîmer l'estran et son écosystème, on la ramasse le plus souvent à la main ou à la cuillère.

Ce petit mollusque bivalve très prisé des pêcheurs à pied vit enfoui dans le sable fin ou la vase. On dit que c'est un coquillage fouisseur. Pour la trouver, rien de plus simple. Il suffit de repérer deux trous un peu espacés ou collés formant un « 8 ».

Dans le Golfe du Morbihan, la pêche à la palourde se professionnalise progressivement dans les années 1990, suite à l'arrivée de la palourde japonaise sur le territoire. Au courant de la décennie, la pratique se structure et une réglementation est mise en place. Dans les années 1990, la palourde est très abondante. Mais depuis 2000, la ressource s'épuise et le nombre de pêcheurs professionnels diminue. La pêche à la palourde persiste tout de même dans le Golfe du Morbihan, permettant au savoir-faire de continuer à se

transmettre. Les techniques de pêche à la palourde employées par les pêcheurs du Golfe ont peu évolué, tant pour la pêche à pied que pour la pêche à la drague

## La pêche au trou

Utilisée par les anciens depuis longtemps, cette technique « douce » de pêche à pied consiste à ramasser des coquillages sans utiliser d'outils susceptibles d'abîmer le milieu naturel. Une fois le trou du bivalve repéré, il suffit de creuser à la main sur quelques centimètres.

## L'astuce du pêcheur

Les individus trouvés à l'air libre sur le sable sont sans doute malades ou morts. Il est fortement déconseillé de les ramasser.

Comme tous les coquillages fouisseurs, la palourde doit dégorger dans de l'eau salée avant d'être cuisinée. Vous pourrez enfin dire adieu aux grains de sable qui craquent sous la dent !

## Imprimez votre réglette

Téléchargez la réglette sur le site du PNR et imprimez-la au format A4. Une fois découpée, vous pourrez l'utiliser pour mesurer les coquillages que vous ramasserez !



**En savoir + :**  
**Site Internet du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan**  
[www.parc-golfe-morbihan.bzh](http://www.parc-golfe-morbihan.bzh)

## Initiatives

# Une nouvelle cabane à livres à Banastère



Lors de l'inauguration une quarantaine de personnes étaient venus voir ce nouvel aménagement et féliciter les porteurs du projet

La « caBANA livres », nouveau lieu de partage et de convivialité à Banastère, a été installée le 23 juillet. Initiée par des amis banastériens et fabriquée par Joël, un autre habitant du quartier et ancien menuisier, la petite cabane en forme de cabine de plage se trouve au centre du village entre le terrain de boules et la statue de Sainte-Anne. Les lecteurs sont invités à y déposer leurs livres en bon état et à y picorer d'autres lectures.

D'autres cabanes à livres sont à votre disposition sur la commune de Sarzeau :

- au Jardin Lesage
- à Landrezac (près du blockhaus)
- à Fournevey (sous l'abribus)

## Espaces verts

## Tous acteurs du fleurissement !

Opération reportée en raison du confinement, la commune de Sarzeau propose aux riverains qui le souhaitent de fleurir et entretenir les espaces verts ou délaissés le long des propriétés.

La végétalisation des trottoirs vous permet :

- ▶ d'embellir la commune et égayer votre cadre de vie.
- ▶ de participer à la gestion différenciée des espaces verts et au « Zéro Phyto ».
- ▶ de maintenir la nature en ville (avec la faune associée).
- ▶ d'améliorer le drainage des eaux pluviales.
- ▶ de mener une action citoyenne et participative dans votre quartier.



Pour les espaces réduits, la commune propose aussi gratuitement des petits sachets de graines de plantes locales spécifiques pour les trottoirs et pieds de murs. Ces sachets sont disponibles au service urbanisme ou en mairie, sur simple demande (un sachet par foyer), dans la limite des stocks disponibles. Un sachet permettant de fleurir jusqu'à 1 m<sup>2</sup>.

Vous souhaitez réaliser un aménagement ou végétaliser un espace public? Merci d'adresser une demande écrite en mairie au préalable, en précisant votre projet et son emplacement.

**N'hésitez pas à contacter le service environnement : [environnement@sarzeau.fr](mailto:environnement@sarzeau.fr)**

**BON POUR UN SACHET DE GRAINES (5g)**  
 Nom - Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Lieu de plantation prévu : .....

## Requalification

## Les cimetières du bourg réaménagés

La dernière tranche des travaux de requalification des cimetières touche à sa fin. Prévus au printemps, les travaux de l'ancien cimetière ont été quelque peu retardés. Ce réaménagement (réalisé par l'entreprise Le Pendu Paysage) a permis, là encore, de gérer les eaux pluviales, d'optimiser les emplacements, d'améliorer l'accessibilité et surtout de verdier cet espace si minéral auparavant. Les allées piétonnes sablées (difficiles d'entretien) ont été remplacées par des pavés engazonnés et tous les espaces inter-tombes sont plantés de couvre-sols. Ces plantes rases ont pour but de faciliter l'entretien en limitant les herbes sauvages et elles apporteront une touche de couleur à ce lieu de recueillement. Nous vous remercions d'en prendre soin lors de votre passage et de ne plus utiliser de désherbants ou produits de nettoyage sur les monuments.

Une nouvelle benne à déchets est également à votre disposition à l'entrée.

Là aussi, merci de respecter le tri.



### Sarzeau : commune Zéro phyto !

En janvier 2019, la commune de Sarzeau a été félicitée et récompensée par le Conseil régional de Bretagne et s'est vue décerner le prix 2019 « Zéro phyto » dans le cadre du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes.

La commune (comme de nombreuses communes bretonnes) a fait le choix de supprimer complètement ces produits et utilise aujourd'hui des techniques alternatives au désherbage chimique pour offrir une meilleure qualité de vie.

## Environnement

## Réduction de l'éclairage public

Lors du confinement, il a été décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public sauf dans le centre-ville et la zone de Kerollaire qui ont bénéficié d'un éclairage permanent.

Au déconfinement et dans le cadre d'une expérimentation, la municipalité a fait le choix de ne remettre en service l'éclairage public que sur les secteurs où la fréquentation touristique était importante, c'est à dire principalement la bande côtière (Saint-Jacques, le Rohaliguen, Penvins, le Logeo...).

Afin d'aller dans le sens de la réglementation actuelle en matière d'émission de lumière artificielle sur une grande majorité du territoire (loi Grenelle II, loi de transition énergétique et loi Biodiversité), l'éclairage n'a donc pas été remis en service sur le reste de la commune.

Ce type d'expérience, mené sur de nombreuses communes de France, s'est révélé positif. Avec l'arrivée de l'automne et la rentrée scolaire, des aménagements ont été décidés et appliqués. Ainsi, l'éclairage a été remis en service dans tous les quartiers jusqu'à 21h, du dimanche soir au jeudi soir inclus, et jusqu'à 22h30 le week-end. L'allumage s'effectue à partir de 6h30 pour sécuriser les trajets scolaires sur l'ensemble de la commune (hors centre-ville et Kerollaire dont l'éclairage reste permanent). La période de Noël bénéficiera d'un horaire spécifique jusqu'à 1h du matin.

Un travail plus précis sur les périmètres des secteurs et les variations horaires liées aux périodes de plus forte fréquentation touristique doit avoir lieu à l'automne pour une mise en service au printemps prochain.

Ces nouvelles dispositions vont répondre aux enjeux de sécurité, tout en privilégiant une approche plus sobre et mieux adaptée aux besoins des riverains.

Il est important de rappeler que les conséquences des éclairages artificiels extérieurs sont multiples :

- ▶ ils sont en premier lieu une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).
- ▶ ils sont souvent une gêne pour de nombreux riverains qui subissent un éclairage excessif à des heures tardives (influence sur la qualité du sommeil).
- ▶ ils privent de l'observation du ciel étoilé.
- ▶ ils représentent un gaspillage énergétique considérable.



Office de Tourisme

## Une première Station de Trail®, Nordik Walk® et R-Bikes® en Bretagne !

S'inscrivant dans la logique du Schéma de développement touristique porté par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, la station de Trail®, Nordik Walk® et R-Bikes® est un véritable outil de développement touristique permettant de :

- ▶ Construire et vendre de nouvelles offres.
- ▶ Mettre en scène le territoire.
- ▶ Diversifier la clientèle.
- ▶ Favoriser l'image sportive de notre destination.
- ▶ Doper l'itinérance sur notre territoire.
- ▶ Lisser la fréquentation à l'année : tourisme des quatre saisons.
- ▶ Rejoindre un réseau de 31 stations européennes et profiter de l'expertise du groupe Rossignol et de la force de communication du réseau.

**Le projet a vocation à accompagner l'image sportive de notre territoire portée par de nombreuses communes.**



Alliant des parcours de tous niveaux, ces Stations de Trail®, Nordik Walk® et R-Bikes® sont idéales pour s'initier ou s'entraîner toute l'année. Les itinéraires proposés cheminent à travers les paysages de forêts des Landes de Lanvaux, les paysages maritimes du Golfe ou encore en parcours urbain de la jolie cité médiévale de Vannes.



### La Station de Trail® Golfe du Morbihan Vannes c'est :

- ▶ 14 parcours de Trail créés par l'Office de Tourisme Golfe du Morbihan Vannes Tourisme permettant de découvrir la diversité des paysages de la destination, des Landes de Lanvaux jusqu'au bord du Golfe !
- L'office de tourisme travaille actuellement avec les services de la mairie de Sarzeau à l'élaboration d'un parcours de trail sur Sarzeau.

### La Station Nordik Walk® Golfe du Morbihan Vannes c'est :

- ▶ 5 parcours de marche nordique créés par l'Office de Tourisme Golfe du Morbihan Vannes Tourisme permettant une pratique de tous niveaux. Les parcours sont balisés de la même manière que des pistes de ski avec un code couleur (vert, bleu, rouge, noir) correspondant à la difficulté du parcours (nombre de kilomètres et dénivelé).

### L'Espace R-Bikes® Golfe du Morbihan Vannes c'est :

- ▶ 5 parcours balisés pour tous les niveaux (vert, bleu, rouge ou noir).
- ▶ Une appli mobile R-bikes pour se laisser guider sur les parcours.
- ▶ Un site internet espaces-rbikes.com pour préparer et réserver sa sortie ou son séjour vélo (accès gratuit aux topoguides).
- ▶ Un espace d'accueil pour s'informer, s'entraîner, se préparer et se détendre.



L'appli mobile® à télécharger gratuitement sur l'AppStore et sur Android, vous permet de bénéficier des fonctionnalités suivantes :

- ▶ Guidage en temps réel sur les parcours grâce à la fonction GPS, (indications photos et audios) et au téléchargement des cartes en zone non couverte par le GSM.
- ▶ Fonction chrono pour enregistrer vos performances, les partager avec vos amis et les comparer aux autres traileurs.
- ▶ Des informations pratiques pour planifier votre course (durée, dénivelé, distance, calcul d'itinéraire jusqu'au point de départ...).
- ▶ Un moteur de recherche très pratique pour dénicher le parcours qui correspond à votre envie.
- ▶ L'avis des autres utilisateurs sur les parcours.
- ▶ Les points d'intérêts des parcours.



Plus d'informations :  
[www.golfedumorbihan.fr](http://www.golfedumorbihan.fr)



## Mys'terre du Golfe, une enquête grandeur nature

À partir du 15 juillet, l'agglomération propose une enquête grandeur nature pour faire découvrir son territoire. Ce jeu, gratuit et ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux. Le premier épisode amènera les joueurs à percer les secrets des landes de Lanvaux en résolvant énigmes et casse-têtes improbables. Pour jouer il suffit de retirer gratuitement un livret de jeux dans les bureaux d'informations touristiques de l'office de tourisme ou chez les partenaires dépositaires.



Plus d'informations sur  
[www.golfedumorbihan.bzh/fiche/mys-terre-du-golfe](http://www.golfedumorbihan.bzh/fiche/mys-terre-du-golfe)

## Rentrée scolaire

# Un point sur la rentrée 2020-2021

À l'image d'une année bien particulière, la rentrée scolaire 2020-2021 s'annonce pleine de changements.

## Pour les tarifs des prestations périscolaires (ALSH, restauration scolaire, mini-camps, espace jeunes, école municipale des sports)

Nous passons de quatre tranches de tarification (la tranche Q4 représentant 80% des familles à Sarzeau) à huit tranches ce qui offre aux familles une facturation adaptée plus justement à leurs revenus.

Le conseil municipal du 29 juin 2020 a délibéré favorablement à sa mise en place dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## Pour le dossier famille unique / fiche enfant

Les familles dont les enfants sont déjà scolarisés à Sarzeau en sont exemptées. Seuls les changements devront être signalés en transmettant les pièces justificatives toujours via le portail famille ou sur [affairescolaires@sarzeau.fr](mailto:affairescolaires@sarzeau.fr) (changement de coordonnées, jugements...).

Pour les familles nouvellement installées, merci de vous rapprocher de la mairie afin de compléter les dossiers et de fournir les pièces justificatives que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante [www.sarzeau.fr/les-ecoles](http://www.sarzeau.fr/les-ecoles).

## Nouvelle fonctionnalité du portail famille / Restauration scolaire

Afin d'optimiser la qualité du service en ayant une vision plus globale du nombre de repas hebdomadaire à préparer et afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, nous vous invitons à utiliser la **réservation des repas en ligne** pour une mise en place définitive en janvier 2021.

Cette première phase qui s'inscrit dans une démarche d'uniformisation des pratiques (tout comme les inscriptions à l'ALSH ou l'espace jeunes actuellement) vous permettra de vous familiariser à cette nouvelle fonctionnalité. En cas de difficulté technique, les services des Affaires Scolaires/ Enfance Jeunesse se tiennent à votre disposition. Un tuto est disponible vous précisant les modalités de fonctionnement de ce service.

**Grâce à votre implication dans cette démarche, nous parviendrons ensemble à offrir à nos enfants des repas de qualité avec plus de bio et de local tout en limitant le gaspillage alimentaire !**

## Attention !

**Vous devez chaque année actualiser votre situation** via le portail famille ou sur [affairescolaires@sarzeau.fr](mailto:affairescolaires@sarzeau.fr) notamment en fournissant :

- ▶ une attestation récente de quotient familial de votre organisme CAF/MSA, (dans le cas contraire la tarification la plus haute vous sera appliquée),
- ▶ une copie du carnet de vaccination de votre enfant,
- ▶ un RIB (même s'il n'y a pas eu de changement de vos coordonnées bancaires),
- ▶ l'autorisation de prélèvement dûment complétée,
- ▶ la fiche sanitaire de liaison.

## Les effectifs de la rentrée

		Effectif rentrée 2019/2020	Effectif rentrée 2020/2021
<b>ÉCOLES PUBLIQUES</b>			
École Marie Le Franc	Maternelle	71	72
	Elémentaire	120	123
École Les Korrigans à St-Colombier	Maternelle	32	24
	Elémentaire	42	41
<b>ÉCOLE PRIVÉE</b>			
École Sainte-Anne	Maternelle	82	87
	Elémentaire	149	147
<b>TOTAL</b>		<b>496</b>	<b>494</b>



## Sport

# Du sport pour vos enfants

L'École Municipale des Sports - Gymnastique Éducative (EMS) a pour vocation de faire découvrir aux enfants de 4 à 10 ans la pratique sportive et développer les interactions entre enfants. Cette dernière se fait à travers l'apprentissage de la Gymnastique Éducative, activité qui développe fortement la capacité motrice des enfants tout en restant ludique.

Les séances d'EMS se déroulent les mercredis, hors vacances scolaires, dans la salle dojo du Parc des Sports de Sarzeau (rue du Beg Lann) :

- ▶ De 14h à 15h : 7/8 ans
- ▶ De 15h à 16h : 5/6 ans
- ▶ De 16h15 à 17h : 4/5 ans
- ▶ De 17h à 18h : 8/10 ans



**Contact :**  
**Service Enfance Jeunesse**  
 Tél. 02 97 48 05 05  
[enfancejeunesse@sarzeau.fr](mailto:enfancejeunesse@sarzeau.fr)



## La traditionnelle visite du maire dans les écoles



École Marie Le Franc



École Les Korrigans de Saint-Colombier :  
Jean-François Aderic, nouveau directeur de l'établissement



École Sainte Anne

Après le confinement, un mois de juin aux reprises parsemées et deux mois de vacances, les élèves sont enfin retournés sur les bancs de l'école. Une rentrée placée sous le signe de la prudence. De nouvelles dispositions sanitaires ont été prises par le Ministère de l'Éducation Nationale et un nouveau protocole a été mis en place dans chaque école.

Le masque, qui a tenu en haleine les Français tout l'été, n'est obligatoire que pour le personnel et les enseignants, les enfants de moins de 11 ans en étant de fait dispensés.

Comme chaque année, le maire, David Lappartient, a rendu visite aux écoles primaires de Sainte-Anne, Saint-Colombier, et Marie Le Franc. Il était accompagné de Jean-Marc Dupeyrat, premier adjoint, Corinne Jouin-Darras, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, Rémi Ruffier, directeur du pôle population, et Céline Lian, responsable du service bâtiments à la mairie de Sarzeau. L'école Marie Le Franc compte cette année quatre nouveaux enseignants : Océane REGARDIN, Lou MAYJONADE, Cindy DESDAVELIÈRES, et Simon VITALIS.

L'école de Saint-Colombier enregistre quant à elle, deux arrivées : Camille Le Cléquin et Jean-François Aderic, qui remplace Aurélien Guillo au poste de directeur de l'établissement.

### Accompagnement scolaire

## Un service d'aide aux devoirs



Dans sa volonté d'accompagnement des enfants et des jeunes du territoire (du CP à la 3<sup>ème</sup>), la commune de Sarzeau met en place depuis plusieurs années un service gratuit d'accompagnement scolaire. Il permet à l'enfant ou au jeune de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de son travail scolaire. Les accueils se font les mardis et jeudis de 16h30 à 18h15, hors vacances scolaires.

L'accueil se fera dans un premier temps au bâtiment Robert Hiebst, avant que les travaux de rénovation ne démarrent. Les enfants continueront d'utiliser la médiathèque régulièrement, afin de les encourager dans leur recherche d'autonomie.

Si vous souhaitez inscrire un enfant, un jeune ou si vous souhaitez, en tant que bénévole vous inscrire dans cette démarche d'accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter.



**Contact :**  
Service Enfance Jeunesse : Thomas Caro  
Tél. 02 97 48 05 05 - enfancejeunesse@sarzeau.fr



*Le Conseil  
Municipal  
des Jeunes*

### Le CMJ a la parole

Chaque trimestre les enfants du Conseil Municipal des Jeunes nous livrent un article écrit collégialement.

## Une naissance... Un arbre...



Cette année, le CMJ met en place un nouveau projet : « un arbre, une naissance ». Il consiste à planter, tous les ans, sur la commune de Sarzeau des arbres. Un panneau indiquera le nom et l'année de naissance des enfants. Par exemple en 2019, il y a eu 45 naissances donc 45 arbres à planter. Grâce aux arbres, nous pourrions re-végétaliser Sarzeau et créer une identité de groupe d'âge. La plantation se fera le 28 novembre. D'ailleurs si vous voulez vous investir dans la commune et donc faire partie du CMJ, des élections vont avoir lieu dans vos écoles et collèges.



**Pour plus d'informations,**  
contactez Stéphanie au 02 97 48 23 83

*Urbanisme*

# LES CLÔTURES : GRAND ENJEU DU PAYSAGE

*Les documents d'urbanisme, les règlements, les demandes d'autorisation d'urbanisme, le code de l'urbanisme... autant de règles, de lois, de procédures pour régir notre cadre de vie et définir l'aménagement de notre territoire.*



Des services de l'État au citoyen, nous sommes tous acteurs et responsables de l'urbanisation. Chaque décision, chaque projet modifie notre environnement, notre ville. Pour garantir l'harmonie et la cohérence, le respect des espaces naturels et agricoles, la préservation du patrimoine, il faut définir un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'appliquera à chaque demande, de l'immeuble à la cabane de jardin, en passant par les clôtures. Et en matière d'aménagement, si il y a un sujet récurrent et impactant ce sont bien les clôtures.

Si vous traversez Sarzeau du Spernac à Kerblanquet, aucune clôture n'est identique à une autre. Ce front bâti le long des voies est le premier plan visuel de notre urbanisation. Grâce à une meilleure connaissance des règles, ensemble, améliorons notre cadre de vie...

## Définition de la clôture ?

Il y a un point d'interrogation à notre titre. Et ce n'est pas innocent. Car avant toute chose, il faut savoir que le code de l'urbanisme ne donne pas de définition de la clôture.

Il convient donc, pour s'en faire une idée, de se reporter aux décisions rendues par la jurisprudence (au demeurant assez rares sur la question), dont il ressort que :

- ▶ tout ouvrage dont la finalité consiste à fermer l'accès à tout ou partie d'une propriété peut constituer une clôture,
- ▶ un tel ouvrage n'a pas à être implanté en limite de propriété pour constituer une clôture (voir en ce sens les arrêts du Conseil d'État des 21 juillet 2009 et 26 mai 2014).

À partir du moment où l'ouvrage a pour finalité de fermer l'accès à un terrain, quel que soit son emplacement sur la parcelle concernée et quelle que soit sa nature, il peut être assimilé à une clôture et, en conséquence, **être soumis à autorisation ou être soumis aux règles du PLU relatives à l'aspect et la forme des clôtures.**

La clôture réalisée sans autorisation ou en méconnaissance des règles du PLU peut donner lieu à des sanctions pénales et une procédure devant le tribunal correctionnel.





## Les démarches à entreprendre

**Pour la pose d'une clôture sur votre propriété, il faut :**



S'assurer du bon alignement de la clôture par rapport aux parcelles mitoyennes et au domaine public.



S'entretenir éventuellement avec les voisins concernés pour définir les besoins, le financement et les modalités des travaux.



Être attentif à l'esthétique et à l'insertion du projet, sa durée de vie, son entretien.



Se renseigner sur les types de clôtures autorisées auprès du service urbanisme ou sur le site internet de la commune : [www.sarzeau.fr/reglement-du-plu](http://www.sarzeau.fr/reglement-du-plu)



Constituer une demande de déclaration préalable à déposer en mairie à l'aide du Cerfa 13703\*07 : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028)



Attendre l'arrêté d'autorisation et l'afficher pendant 2 mois minimum avant de débiter les travaux.

## Foire aux questions

**Les promeneurs qui passent dans la rue regardent dans mon jardin, je veux mettre une bâche verte sur mon grillage. Dois-je demander une autorisation ?**

En effet, pour toute clôture donnant sur la rue ou sur le domaine public, il est nécessaire de déposer une demande, contrairement aux clôtures sur limites séparatives qui en sont dispensées. Elles doivent néanmoins respecter le règlement du PLU et/ou du lotissement.

Par contre, la bâche plastique, les canisses ou la brande sont interdites sur les clôtures, vous pouvez planter une haie pour l'occultation.



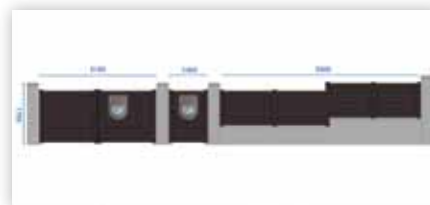
**Mon terrain est en pente, il est plus haut que celui de mon voisin de plus de 50 cm. Pour la clôture entre nous, je souhaite soutenir la terre avec un muret et mettre des panneaux en bois d'1m80 par-dessus. Cela fait donc 2m30 de clôture. Est-ce possible ?**

Le soutènement des terres naturellement présentes sur la parcelle ne constitue pas une clôture, la hauteur du muret édifié pour retenir la terre n'est pas comptabilisée dans la hauteur totale de la clôture. C'est donc possible.



**Quelles pièces dois-je fournir pour demander une autorisation de clôture ?**

- ▶ Le Cerfa de demande 13703\*07 disponible sur le site du gouvernement ou en mairie.
- ▶ Un plan de situation permettant de situer le terrain dans la commune.
- ▶ Un plan de masse de la parcelle stipulant toutes les constructions, l'accès ainsi que l'emplacement du projet.
- ▶ Un plan de coupe de la clôture avec les hauteurs par rapport au terrain et/ou à la voie.
- ▶ Un plan de la clôture avec les matériaux employés.
- ▶ Des photos des abords et une représentation du projet si votre parcelle est en secteur des Bâtiments de France.



## Foire aux questions (suite)

**Mon voisin a bâti un mur en parpaings tout autour de sa parcelle mais ne l'a pas enduit, ce n'est pas beau et ça dévalorise ma maison que je souhaite vendre. Que puis-je faire ?**

En effet, on voit souvent des murs de parpaings non enduits, cela est interdit. Vous pouvez demander à votre voisin d'enduire son mur. En cas de refus de sa part, vous pouvez vous adresser aux services municipaux pour que des démarches soient entreprises.



**Je ne veux pas faire de clôture, ai-je le droit ?**

Tout à fait, se clore n'est pas une obligation.

**Mon voisin veut que je coupe ma haie de 3 mètres qui est implantée à 2m50 de notre limite séparative. Je ne suis pas d'accord.**

En l'absence de règlement ou d'usage, c'est le code civil qui s'applique : les arbres dépassant 2 m de hauteur doivent être plantés à au moins 2 m de la limite de propriété. Ceux qui ne dépassent pas 2 m doivent être à 50 cm au moins de la limite. Si ces distances légales ne sont pas respectées, le voisin peut exiger l'arrachage ou la réduction des arbres gênants, sauf s'il existe une disposition contraire dans un écrit officiel (titre de propriété ou accord du voisin), ou si les terrains concernés ne faisaient qu'un et ont été divisés alors que les plantations existaient déjà (art. 672 du code civil).

**Mon terrain est en contrebas de la rue d'environ 30 cm, la hauteur autorisée sur rue est 1m50, d'où dois-je calculer la hauteur ?**

Pour les clôtures sur rue, les hauteurs se calculent toujours de l'espace public, pour assurer une harmonie des hauteurs quand on regarde de la voie.



**Je veux planter une haie mais le pépiniériste me demande quelles essences sont autorisées à Sarzeau ?**

Selon les communes, il y a des végétaux autorisés pour les haies et plantations, d'autres interdits pour leur caractère invasif ou leur extra-régionalité. Il convient de se reporter à l'annexe 6 du PLU pour les connaître ([www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)).

## Zoom sur les éléments naturels du paysage



Les murs de pierres, talus, haies doivent être maintenus et entretenus. S'ils doivent être supprimés pour une raison impérieuse, ils doivent être remplacés, remontés ou compensés. Ils font partie intégrante de notre patrimoine, tout comme les arbres qui sont à maintenir.

Construire à moins de 5 mètres d'un arbre c'est le condamner à court terme ainsi que tout l'écosystème qui l'entoure.

Les haies protégées répertoriées au PLU doivent être conservées.



### À noter

GMVA a également édité un petit guide bien utile pour concevoir un jardin écoresponsable.

Retrouvez-le sur [www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

Enfance-Jeunesse

# Le plein d'activités pour l'ALSH et l'espace jeunes

Sous fond de crise sanitaire, c'est un été bien particulier qui a eu lieu cette année. Néanmoins, grâce à l'organisation et aux mesures mises en place pour limiter la propagation du virus, les enfants ont pu malgré tout profiter d'un bel été et multiplier les activités.

## L'ALSH



Des pilotes en herbe prêts à affronter le bitume



À en juger par leurs expressions, la balade contée a été un enchantement !

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement a fonctionné durant 8 semaines, accueillant près de 150 enfants. Chaque semaine avait son thème : « la croisière s'amuse », « Bienvenue à Hawaï », « Retour aux vieux métiers », en passant par « Harry Potter » ou « Nature Zen et plaisir ». De ces thèmes ont découlé de nombreuses activités : balades en poney, voile, arts du cirque.

En raison de la crise sanitaire, la commune de Sarzeau s'est adaptée et a préféré faire appel à des intervenants sur site afin de limiter les sorties en car. Ainsi, de nombreuses structures ou associations sont venues à l'ALSH : Adrien Mounier pour de l'Escape Game et des balades contées, Adrienne, fleuriste de Sarzeau, pour deux ateliers d'art floral, Antoine Besnier pour des activités sportives (escalade, sarbacane, kinball...) et un magicien pour un spectacle et des tours de magie avec les enfants.

## L'espace jeunes



Concentrée, toute l'équipe du film s'apprête à tourner une scène capitale



Sans trop en dévoiler, voici le tournage de la première scène du film

Cet été fut une bouffée d'air pour les jeunes suite au confinement ! Près de 70 jeunes de 10 à 16 ans, ont profité des activités proposées.

Outre les activités habituelles, des nouveautés ont été très appréciées par les enfants. La première de ces nouveautés est « Fais ce que tu veux ». Le concept ? Tu viens, tu proposes, tu décides de l'activité avec le groupe et tu pars en minibus. De l'avis de tous, l'opération risque fort d'être renouvelée l'année prochaine.

La carte au trésor a également été très appréciée ainsi que le stage cinéma. Encadrés par des professionnels, les jeunes ont pu s'initier à la réalisation d'un film de la conception, à la diffusion en passant par le montage de story-boards et la réalisation.

Au final, ils ont réalisé un film de six minutes intitulé « Les trois miroirs » ; le résultat de cette fable fantastique est tout simplement réussi !



Contact :  
Espace Jeunes - Rue Adrien Régent  
Tél. 02 97 48 23 83 - espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr

Sport

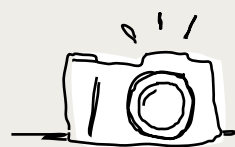
# Sarzeau labellisée « Terre de jeux 2024 »



David Lappartient, maire de Sarzeau, et Maryse Burban, adjointe en charge la vie associative et aux sports

Durant l'été, la commune de Sarzeau a obtenu le label « Terre de jeux 2024 », un label destiné aux territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et célébrer les Jeux Olympiques localement en les ouvrant au plus grand nombre dans le respect de l'environnement. « Les Jeux Olympiques de 2024 ne concernent pas que Paris. C'est partout en France que nous devons faire vivre l'aventure des Jeux, explique David Lappartient, maire de Sarzeau. En nous associant à ce grand événement, nous souhaitons favoriser la pratique du sport à Sarzeau ».

De nombreuses animations seront ainsi organisées sous ce label dans les trois prochaines années. Avis aux amateurs !



## Les jeudis d'été

**Nouvelle formule initiée cette année par les commerçants du bourg et la commune de Sarzeau pour soutenir l'économie locale et offrir une animation aux estivants, les jeudis d'été ont rencontré un vif succès, aidé par le dynamisme de tous et aussi de la météo !  
Petit retour sur les moments forts !**

### **1** 1<sup>er</sup> concert de l'été au marché des artisans (09/07)

Ce sont les Teddys qui ont inauguré cette nouvelle formule avec un panel de tubes très rock devant un public sous le charme.

### **2** Le saxo envoûtant de You Rascal Band (16/07)

Flâner sur le marché des artisans ou siroter un verre à la terrasse d'un café tout en écoutant les plus célèbres tubes de Louis Armstrong...

### **3** N'oublions pas le port du masque (23/07)

Le masque devient nécessaire et obligatoire...  
C'est ce que nous a rappelé Timothé.

### **4** BBS Jazz (23/07)

Toujours autant de monde chaque jeudi place Richemont. Certains parcourent le marché artisanal, d'autres s'arrêtent pour écouter le son d'un groupe de Jazz de la Presqu'île.

### **5** Animations, quizz, devinettes et lots à gogo ! (13/08)

Chaque jeudi soir durant tout l'été, les commerçants offraient des lots à gagner à qui savait répondre aux questions de l'animateur. Petits et grands pouvaient participer. Une centaine de bons d'achat a ainsi été gagnée !

### **6** Une récolte exceptionnelle pour le miel (20/08)

Présent sur le marché, Philippe Blanchot, apiculteur, a pu vendre et faire goûter son miel qui, cette année, était une récolte exceptionnelle ! Et parmi ces pots, le miel des ruches de la commune de Sarzeau !

### **7** Un marché artisanal varié et coloré (20/08)

Plus d'une trentaine d'exposants déballaient leurs produits chaque jeudi. Des livres anciens aux vinyls, du sac fait main aux bijoux fantaisie, en passant par la poterie ou les vêtements, c'est tout un artisanat local qui s'offrait aux estivants durant tout l'été...



1



2



4



3



5

6



7



7

 Vous avez aimé !



**1** *Hop ! (16/07)*

Non, ce ne sont pas les agents municipaux qui ont assuré le premier spectacle mais bien une troupe un peu déjantée qui a dansé, ri et chanté les louanges du monde méconnu des employés communaux.

**2** *Le Bagad de Rhuys en répétition (25/07)*

Ne pouvant pas répéter en intérieur, le Bagad de Rhuys nous a offert durant l'été sept répétitions publiques en extérieur dans tous les quartiers de Sarzeau (ici à l'ancien terrain de football de Saint-Colombier).

**3** *Un récital sur l'eau (21/07)*

Un récital sur l'eau avec la chanteuse lyrique soprano Clara Bellon et sa pianiste Akiko Kawakubo a été donné depuis la mer, dans l'anse du Logeo. Sans micro, ni sonorisation, les deux artistes ont offert un moment magique et un concert original sur le Golfe du Morbihan.

**4** *Tout l'art des crêpes et des galettes (22/07)*

Des ateliers pour apprendre l'art de faire des crêpes et des galettes ont été donnés par l'association An Dans Kozh. Une manière d'exporter notre savoir et nos traditions...

**5** *Collectif des 3 tisseuses de liens (29/07)*

Deux plasticiennes et une licrière d'Aubusson unies par le même désir de tendre et s'étendre, de nouer des liens et de faire rêver avec une affection particulière en commun pour les dentelles. Et le résultat est tout simplement magnifique...

**6** *Un premier concours de lecture au jardin (28/07)*

L'association Alain René Lesage a organisé le premier concours de lecture dans le jardin Lesage. Sept personnes étaient inscrites pour lire des textes de leur choix. Les candidats ont été notés suivant le barème suivant : présentation du texte, intonation, élocution. La gagnante du concours a été récompensée pour sa lecture de textes de chants Bretons.

**7** *Infatigables Jazz en Rhuys (06/08)*

Comme chaque année, les musiciens de l'association sarzeautine Jazz en Rhuys ont donné une série de concerts un peu partout sur la presqu'île et notamment dans les quartiers de Sarzeau.

**8** *Comme au cinéma à Saint-Jacques (10/08)*

Cette année, la commune a souhaité offrir une séance de cinéma en plein air pour tous. Dans le respect des gestes barrières, une projection a eu lieu sur le Prato dans le quartier de Saint-Jacques. Plus de 300 personnes ont assisté à la projection du film « La guerre des boutons » de 1962, film qui avait été élu par vos votes sur la page Facebook de la commune. Les caméras de TF1 étaient également présentes et le reportage a été diffusé lors du 13h de la chaîne.

**9** *La princesse endormie (20/08)*

Une princesse pas comme les autres qui dort tout le temps mais qui n'est ni Cendrillon, ni Blanche-Neige... Point de départ, d'une histoire pleine de rires qui a enchanté une centaine de personnes au Jardin Lesage. Les tout-petits, comme les plus grands...

**Retour EN IMAGES**



**L'été au Jardin Lesage & Compagnie**

Depuis plusieurs années, le Jardin Lesage est le théâtre de représentations, de concerts, de lectures. Et cet été encore, le public a été au rendez-vous et ce, malgré la crise sanitaire. En images, les moments forts de cette saison particulière...



**1**



**2**





**f** Vous avez aimé !



Plantes invasives

## La lutte contre le Baccharis se renforce



Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont considérées comme l'une des principales causes de perte de la biodiversité mondiale. Le Baccharis hamilifolia fait partie des espèces exotiques envahissantes réglementées à l'échelle européenne et nationale pour lesquelles l'introduction mais aussi le transit, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente et l'achat sont interdits.

Dans le Morbihan, cette espèce se développe fortement sur le littoral, notamment dans les sites Natura 2000. La lutte contre le Baccharis a démarré il y a une quinzaine d'années. Une grande variété d'acteurs sont impliqués : gestionnaires d'espaces naturels, comme le département, le conservatoire du littoral, les communes, mais aussi associations et collectifs, avec l'appui de nombreux bénévoles.

Afin de renforcer l'action collective, un nouvel arrêté préfectoral a été signé le 31 juillet 2020. Cet arrêté précise les moyens de lutte, coordonne les actions et fixe les obligations des propriétaires.

**Dorénavant tout propriétaire foncier est tenu de détruire les pieds de Baccharis présents sur son terrain. À défaut, la commune pourra faire réaliser les travaux aux frais du propriétaire.**

Sur Sarzeau, l'Association de Sauvegarde des Sites des Sarzeau Golfe (en partenariat avec la Commune et le PNR) mène depuis plusieurs années une lutte active avec des chantiers bénévoles.



**Renseignements, conseils techniques ou participation à un chantier :**  
[environnement@sarzeau.fr](mailto:environnement@sarzeau.fr) ou [a3sg@orange.fr](mailto:a3sg@orange.fr)

**Si vous avez reçu un courrier à ce sujet cela signifie que du Baccharis a été repéré sur votre terrain. Dans ce cas n'hésitez pas à prendre contact au 02 97 48 29 60 (service environnement)**

Technologies

## Deux drones présentés à Suscinio



Mi-juillet, Patrice Faure préfet du Morbihan, a choisi la plage de Suscinio à Sarzeau pour présenter deux drones qui seront utilisés par les pompiers, gendarmes et policiers du département pour lutter contre le trafic de drogue, traquer la délinquance routière, assurer la surveillance des manifestations ou participer à la recherche d'individus.

Les deux nouveaux drones présentés offrent pour les pompiers un bénéfice important : une autonomie quatre fois plus importante que leurs équipements actuels, ainsi qu'une portée largement améliorée, pouvant couvrir une distance allant jusqu'à 60km, idéal pour la recherche de personnes et notamment en mer.

Des membres des forces de l'ordre et du SDIS 56 seront formés au pilotage de ces appareils en vue de leur mise en service prochaine.

Insolite

## Où est Kercambre ?



Rappelez-vous... En février dernier, elle avait été retrouvée sur une plage de Sarzeau, un jour de tempête. Handicapée d'une patte et blessée à un œil, elle avait été secourue d'urgence par l'Océarium du Croisic avant d'être envoyée à La Rochelle (Charente-Maritime) pour subir de nouveaux soins. Pendant les neuf jours suivant son naufrage, la tortue caouanne a expulsé des matières plastiques. Aujourd'hui, Kercambre va mieux et poursuit sa route. À l'heure où nous écrivons ces lignes, ce sont plus de 1300 km que notre petite tortue a déjà parcourus.

**Pour suivre les déplacements de la tortue Kercambre, rendez-vous [www.aquarium-larochelle.com](http://www.aquarium-larochelle.com)**



Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

# Le nouveau Conseil Communautaire est installé

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération est une Communauté d'Agglomération qui gère, pour le compte de ses 34 communes, un certain nombre de services à la population mais porte aussi son regard vers un développement harmonieux du territoire. Le tout à travers différents champs d'actions ou compétences.



Le 16 juillet dernier, les conseillers communautaires étaient réunis pour l'élection du nouvel exécutif de l'agglomération. **David Robo**, maire de Vannes, a été élu président de l'agglomération.

15 vice-présidents ont également été nommés :

- ▶ **Yves Bleunven** - 1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'attractivité, du tourisme et du commerce (Maire de Grand-Champ)
- ▶ **Denis Bertholom** - vice-président en charge des mobilités, des déplacements et des infrastructures de transport (maire de Larmor-Baden)
- ▶ **Noëlle Chenot** - vice-présidente en charge du sport et des loisirs (maire de Surzur)
- ▶ **Marylène Conan** - vice-présidente en charge des solidarités et de l'économie sociale et solidaire (maire de Sulniac)
- ▶ **Nadine Ducloux** - vice-présidente en charge de la communication et de l'évènementiel (Vannes)
- ▶ **Jean-Marc Dupeyrat** - vice-président en charge du logement et de l'habitat (Sarzeau)
- ▶ **Thierry Eveno** - vice-président en charge du climat, de la biodiversité, de l'eau et de l'assainissement (Saint-Avé)
- ▶ **Nadine Frémont** - vice-présidente en charge de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse (Ploeren)
- ▶ **Gérard Gicquel** - vice-président en charge de la voirie, des travaux et des bâtiments communautaires (maire d'Elven)
- ▶ **Patrice Kermorvant** - vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et du développement numérique (Vannes)
- ▶ **Nathalie Le Luherne** - vice-présidente en charge de la culture et des équipements culturels (maire de Plaudren)
- ▶ **Pierre Le Ray** - vice-président en charge de l'urbanisme, de la planification et de l'aménagement du territoire (Plescop)
- ▶ **François Mousset** - vice-président en charge des finances, et de la prospective financière (maire de Le-Tour-Du-Parc)
- ▶ **Jean-Pierre Rivery** - vice-président au développement économique, agricole et aquacole (Vannes)
- ▶ **Christian Sébille** - vice-président en charge de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets (maire de Theix-Noyal)

## Les compétences de l'agglomération

- ▶ Déchets
- ▶ Habitat et urbanisme
- ▶ Développement économique
- ▶ Culture
- ▶ Mobilité
- ▶ Sports et loisirs
- ▶ Solidarités
- ▶ Eau
- ▶ Tourisme
- ▶ Environnement
- ▶ Enseignement supérieur
- ▶ Aménagement numérique

## L'agglomération en chiffres

- ▶ 170 000 habitants
- ▶ 817 km<sup>2</sup>
- ▶ 17 000 entreprises
- ▶ 70 000 emplois

## Membres du bureau

(en plus du président et des vice-présidents)

- ▶ **Pascal Barret** - maire d'Arradon
- ▶ **Léna Berthelot** - maire de Plougoumelen
- ▶ **Guy Derbois** - maire de Le Hezo
- ▶ **Yves Dreves** - maire de Le Bono
- ▶ **Patrick Eveno** - maire de Baden
- ▶ **Anne Gallo** - maire de Saint-Avé
- ▶ **Michel Guernevé** - maire de Locqueltas
- ▶ **Pascal Hérison** - maire de Brandivy
- ▶ **Freddy Jahier** - maire de Colpo
- ▶ **David Lappartient** - maire de Sarzeau
- ▶ **Alain Layec** - maire de Saint-Gildas-de-Rhuys
- ▶ **Philippe Le Berigot** - maire de l'île-aux-Moines
- ▶ **Nadine Le Goff-Carnec** - maire de Saint-Nolff
- ▶ **Claude Le Jallé** - maire de Tréffléan
- ▶ **Christian Le Ménac'h** - maire de Saint-Armel
- ▶ **Loïc Le Trionnaire** - maire de Plescop
- ▶ **Martine Lohézic** - maire de Locmaria-Grand-Champ
- ▶ **Jean Loiseau** - maire de l'île d'Arz
- ▶ **Gilbert Lorho** - maire de Ploeren
- ▶ **Pierrick Messenger** - maire de Meucon
- ▶ **Alban Moquet** - maire de Monterblanc
- ▶ **Jean-Pierre Rivoal** - maire de Trédion
- ▶ **Vincent Rossi** - maire de la Trinité-Surzur
- ▶ **Sylvie Sculo** - maire de Séné
- ▶ **Roland Tabart** - maire d'Arzon

*Monnaie locale*

## La Bizh : un soutien à l'économie locale



Une monnaie locale complémentaire et citoyenne appelée « la bizh » circule sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération depuis janvier 2018. Portée par l'association MLK-Gwened, elle favorise l'économie, l'emploi local ainsi que la solidarité entre commerçants et entrepreneurs du réseau. L'association compte 200 adhérents consommateurs et professionnels. Au total, près de 28 000€ ont été échangés et plus de 13000 bizh sont actuellement en circulation.

Il existe actuellement en France une soixantaine de monnaies locales, toutes reconnues comme titre de paiement par la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014.

Les monnaies locales apparaissent comme un outil efficace pour favoriser l'entraide et l'économie locale.

En effet, en utilisant les monnaies locales, on incite les consommateurs à dépenser leur argent dans les circuits courts et les entreprises locales. Elles favorisent également les chaînes d'approvisionnement au sein d'un même territoire en incitant les professionnels à s'adresser à des fournisseurs locaux. Étant non spéculatives (elles ne peuvent être déposées sur un compte en banque), elles sont uniquement destinées à l'échange et circulent ainsi sept fois plus vite que la monnaie nationale. En réalisant plus de transactions, elles créent plus de richesse et contribuent à préserver l'emploi.

Plus le nombre d'utilisateurs sera important, plus cette monnaie locale sera efficace. L'association se mobilise donc pour que chaque citoyen puisse avoir accès à cette monnaie le plus simplement possible.

**Comment ça marche ?**

Pour pouvoir utiliser la bizh, il faut d'abord adhérer à l'association MLK-Gwened. L'adhésion est à durée illimitée et le montant de la cotisation libre. Vous pouvez adhérer via le site de la bizh ([www.bizh.bzh](http://www.bizh.bzh)) ou en vous rendant dans un comptoir d'échange. C'est là que vous pourrez également échanger vos € en bizh pour ensuite faire vos achats chez les professionnels du réseau.

À Sarzeau, c'est au magasin Bio Rhuys (Zone de Kerollaire Nord) que vous pouvez, en toute simplicité, échanger vos euros en bizh.

Les entrepreneurs intéressés pour recevoir des Bizh peuvent nous contacter au 06 84 67 96 80.

À ce jour, 23 entreprises, producteurs, associations et/ou commerçants acceptent d'être payés en bizh sur la Presqu'île de Rhuys (liste en constante évolution à retrouver sur le site : [www.bizh.bzh](http://www.bizh.bzh))

*Événements*

## Les prochains rendez-vous



Attention : compte tenu des conditions sanitaires actuelles, les dates et/ou les formules risquent d'être modifiées. N'hésitez pas à consulter le site Internet ou la page Facebook de la commune pour vous assurer de la tenue ou non de l'événement.

**MERCREDI 28 OCTOBRE***Bretagne Ladies Tour*

Autrefois appelé Tour de Bretagne Féminin, Le Bretagne Ladies Tour est une épreuve cycliste en cinq étapes autour de notre Région. Programmé dans un premier temps le mercredi 20 mai, le grand départ aura finalement lieu cette année à Sarzeau le mercredi 28 octobre. 108 coureuses sont attendues.

**À 10h : arrivée des équipes, autographes, animations**

**À 13h : départ place Richemont**

**LUNDI 11 NOVEMBRE***Cérémonie au monument aux Morts***LUNDI 30 NOVEMBRE***Accueil des nouveaux arrivants*

Toutes les personnes nouvellement installées au cours de l'année 2019/2020 à Sarzeau sont conviées à cette cérémonie lundi 30 novembre à l'espace culturel l'Hermine, salle Armorique. Vous recevrez une invitation si votre changement d'adresse a été effectué auprès de la Poste ou si vous êtes répertoriés sur la liste électorale de la commune. L'occasion pour vous de rencontrer les élus et les responsables des services municipaux.

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE***Téléthon*

Les associations se mobilisent contre les myopathies.

**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE***Corrida verte de Rhuys*

34<sup>e</sup> édition de la Corrida de Rhuys

Inscriptions sur [www.rhuys-courses.com](http://www.rhuys-courses.com)

*Marché de Noël*

Artisanat, animations, initiations, musique et autres démonstrations dans l'ambiance de Noël.

**Parc des sports**

**23, 24 ET 26 DÉCEMBRE***Manège gratuit*

Tours de manège gratuits pour les enfants.

## Nuisibles

## La lutte contre le Frelon asiatique se poursuit



Face au caractère invasif du Frelon asiatique et aux risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la commune de Sarzeau et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération maintiennent les aides à la destruction des nids.

Cette subvention sera soumise aux mêmes critères que les années précédentes :

- ▶ Bénéficiaires de l'aide : les particuliers, les associations et les agriculteurs.
- ▶ Montant de l'aide : 50 % du coût de la dépense éligible (plafonnée selon la hauteur des nids).
- ▶ Période d'éligibilité de destruction des nids : 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020

Afin de simplifier les procédures de demandes de subventions, GMVA sera le guichet unique pour traiter les dossiers et verser les subventions (communale et intercommunale).



**Les dossiers doivent être complétés en ligne sur le site : [www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/action-contre-les-frelons-asiatiques](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/action-contre-les-frelons-asiatiques)  
L'attestation du référent Frelon de la commune (à contacter préalablement à la destruction : M. Artel : 06 32 63 79 66),  
une copie de la facture acquittée et un RIB devront être fournis au format numérique lors de la saisie du dossier**

## Conseils municipaux

## Compte-rendu du 29 juin 2020

- ▶ Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- ▶ Désignation des représentants et délégués du conseil municipal auprès des établissements publics - complément.
- ▶ Adoption des comptes de gestion 2019 - Commune et Budgets Annexes
- ▶ Adoption du compte administratif 2019 - Budget Principal
- Budgets Annexes : Port de St Jacques, Port du Logeo, Mouillages, Maraîchage Biologique, Centre Nautique de Sarzeau, Lotissement de Kérentré, Kerblay, Penvins Centre, Zones de repli, Vignes.
- ▶ Affectation des résultats 2019.
- ▶ Fiscalité directe : vote des taux 2020.
- ▶ Autorisations de programmes (AP) : actualisation des Crédits de Paiement (CP).
- ▶ Décision modificative n°2020-01 - Budget Principal
- Budgets Annexes : Port de St Jacques, Port du Logeo, Mouillages, Maraîchage Biologique, Centre Nautique de Sarzeau, Lotissement de Kérentré, Kerblay, Penvins Centre, Zones de repli, Vignes.
- ▶ Indemnité de conseil du comptable public.
- ▶ Avancement de grade 2020.
- ▶ RIFSEEP : Extension de la délibération n°2017-161 instaurant les principes du nouveau régime indemnitaire.
- ▶ Prime exceptionnelle face à l'épidémie de Covid-19.
- ▶ Présentation Bilan Social 2019.
- ▶ Adoption des coûts élèves applicables pour l'année 2020.
- ▶ Coût d'un repas en restauration scolaire en 2019.
- ▶ Restauration collective : tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- ▶ ALSH : tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- ▶ École Municipale des Sports (EMS) : tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- ▶ Garderie périscolaire : tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- ▶ Etablissements extérieurs : subventions complémentaires 2020.
- ▶ Renouvellement de la convention de partenariat avec l'office public de la langue bretonne (OFIS).
- ▶ Avenant n°1 à la convention de partenariat pour l'emploi sportif (Rhuys Handball).
- ▶ Convention de partenariat entre la commune de Sarzeau et les optimistes.
- ▶ Bretagne Ladies Tour : convention de partenariat et subvention.
- ▶ Subventions complémentaires 2020.
- ▶ Covid 19 : dispense des redevances d'occupation du domaine public annuelles et des droits de place avant le 1<sup>er</sup> juin 2020.
- ▶ Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un bar restaurant dans le bâtiment de la capitainerie du port de Saint Jacques.
- ▶ Dénomination d'une voie privée : impasse du galeret.
- ▶ Dénomination d'une voie privée : impasse Penn Bleiz.
- ▶ Dénomination de voies du lotissement privé les allées du Roaliguen.
- ▶ Landrezac : octroi d'une servitude de passage sur la parcelle YS557.
- ▶ Rectificatif à la délibération n°2019-200 du 16 décembre 2019 relative à l'acquisition du bâtiment de Francheville.
- ▶ Acquisition de la parcelle CE 315 sise au domaine des pins.
- ▶ Repli : acquisition d'un terrain privé de camping-caravaning XP47 contre la réservation d'un lot dans un parc résidentiel de loisirs.
- ▶ Repli : acquisition des parcelles YL177, YL276 et 279 en partie, YN366.
- ▶ Repli : acquisition de la parcelle cadastrée ZL315 dans la zone de repli de Prat Bihan.
- ▶ Repli : acquisition d'un terrain privé de camping-caravaning cadastré YM18 contre une tolérance à camper.
- ▶ Repli : annulation des attributions des lots communaux n°7 cadastré YO n°177-186 et n°32 cadastré YO n°211 dans le parc résidentiel de loisirs du Feutennio.
- ▶ Repli : échange d'un terrain privé de camping-caravaning YL201 contre un lot dans le parc résidentiel de loisirs du Feutennio.
- ▶ Repli : vente du lot n° 48 dans le parc résidentiel de loisirs de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente des lots n° 10, 31, 43, 49, 63 dans le parc résidentiel de loisirs de Saint-Jacques.
- ▶ Repli : vente des lots n° 7, 16, 17, 25, 45, 46 dans le parc résidentiel de loisirs du Feutennio.
- ▶ Contrat Natura 2000 sur la digue de Saint-Colombier.
- ▶ Lutte contre le frelon asiatique : soutien financier à la destruction des nids sur le domaine privé pour 2020.
- ▶ Conseil départemental : convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la mise en lumière de l'accès au château de Suscinio.
- ▶ En Inizi à Penvins : cession par le Conseil départemental à la commune d'une partie la RD 198 sans déclassement du domaine public.
- ▶ Orange convention de modalités de réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux Route Duchesse Isabeau d'Écosse.
- ▶ Morbihan Énergies : enfouissement du réseau Rue des Vagues.
- ▶ Morbihan Énergies : convention pour l'extension des réseaux d'éclairage public Kervillard partie nord.

## Economie

## Nouveau commerce

## Le Bistrot de Caro



Un nouveau bar restaurant vient d'ouvrir ses portes place Marie Le Franc en lieu et place du Carpe Diem. Le Bistrot de Caro vous propose un plat du jour, tarte salée et desserts chaque midi et une planche apéritive charcuterie fromage le soir, le tout dans un environnement chaleureux et accueillant. Les plats sont faits maison et préparés avec des produits locaux.

**4, place Marie Le Franc - Tél. 09 82 52 54 44**

**Horaires d'ouverture :**

**Le matin, l'établissement est ouvert de 9h à 14h, du lundi au samedi**

**Le soir, le jeudi, vendredi et samedi de 18h à 21h**

**L'été, le restaurant est ouvert du lundi au samedi de 9h à 14h et de 18h à 21h**

## Halloween

## Un concours de citrouilles organisé



Rendez-vous au jardin Lesage pour y déposer votre plus belle citrouille. Un jury votera pour la plus grosse citrouille, la mieux décorée et la cucurbitacée la plus originale. Trois bons d'achats seront remis aux gagnants. Avant le vote, une dictée d'Halloween sera également mise en place pour tous les enfants petits et grands !



**Plus d'informations courant octobre sur le site internet ou le Facebook de la commune de Sarzeau.**

## ÉTAT-CIVIL

## Naissances

## Juin

**Le 27 juin** - PERRODO Menzo

## Juillet

**Le 9 juillet** - LEMOINE Joséphine

**Le 8 juillet** - AVISSE HAREL Maïa

**Le 10 juillet** - LE PENVEN Elyo

**Le 12 juillet** - RAMOND Robin

**Le 15 juillet** - DAVID Mila

**Le 17 juillet** - MANDICI Alexandru

## Août

**Le 19 août** - SALESSE Timothée

## Mariages

## Juillet

**Le 18 juillet**

LABES Stéphane et KRASSILNIKOFF Cécile

## Août

**Le 22 août**

POMMÉ Arthur et ROZAY Armelle

**Le 22 août**

De TROGOFF du BOISGUÉZENNEC Alexis et NAHAN Claire

**Le 27 août**

COVAREL Hugo et CASANOVA Mathilde

**Le 29 août**

RENARD Romain et LE BOUEDEC Tiphanie

**Le 29 août**

LORENZ Alice et LABEY Thibaut

## Décès

## Avril

**Le 6 avril** - PIERRARD née

FAREU Louissette, 84 ans

**Le 23 avril** - QUÉLO née

LE MERCIER Martine, 70 ans

## Juillet

**Le 9 juillet** - FOUBERT épouse

DELATTRE Michelle, 88 ans

**Le 13 juillet** - MOURAUD Madeleine, 92 ans

**Le 14 juillet** - DURAND de PREMORÉL

Jean-François, 63 ans

**Le 15 juillet** - RICHEUX Clément, 75 ans

**Le 19 juillet** - TALHOUARNE Yvonne, 79 ans

**Le 24 juillet** - BURGEOT née THOMER

Marie-Claude, 80 ans

**Le 30 juillet** - GUERNION Paul, 82 ans

**Le 31 juillet** - ALLAIN née

CHAUVEAU Nicole, 82 ans

**Le 31 juillet** - VOLANT Jean-Claude, 80 ans

## Août

**Le 3 août** - DOAN HUYNH Hoi, 85 ans

**Le 5 août** - MADEC Marcel, 85 ans

**Le 9 août** - LETOURNEUR née

FRERE Suzanne, 93 ans

**Le 11 août** - DURANTI Stéphann, 48 ans

**Le 11 août** - HA DUONG Ulysse, 25 ans

**Le 12 août** - RAHON Jacques, 85 ans

**Le 13 août** - LE BLAY Daniel, 69 ans

**Le 18 août** - DIGUET Michel, 89 ans

**Le 19 août** - LE DIGABEL Alain, 92 ans

**Le 26 août** - RENOUX Paul, 73 ans

**Le 29 août** - DURAND née

GRESSET Josette, 84 ans

## Clin d'œil

## Centenaire



Madame Clara Raoul née Blanchet a fêté ses 100 ans à l'Ephad Pierre de Francheville, entourée de sa famille. Elle a vu le jour le 28 août 1920 à Hoëdic.

## Une deuxième centenaire à Francheville



La maison de retraite de Francheville a fêté une autre centenaire : Yvette Blaise-Le Veusit, arrivée dans l'établissement, il y a bientôt 2 ans. Née en septembre 1920, elle a démarré sa vie professionnelle dans le secteur de la presse avant de poursuivre sa carrière comme fonctionnaire dans l'administration publique.

## Groupe « Sarzeau en mouvement »

### Pour une politique environnementale responsable

Lors des dernières élections municipales, de grandes communes ont élus des maires écologistes. Il n'a pas fallu longtemps pour découvrir leur vrai visage, celui d'un extrémisme écologiste navrant ! Ils ne veulent plus du Tour de France, épreuve datée selon eux, ils suppriment les sapins de Noël, tout cela au nom d'une écologie punitive dont ils ont le secret. Pourquoi devrions-nous renoncer à ce qui fait la joie et le bonheur des français ? La joie d'aller en famille pique-niquer au bord des routes du Tour de France dans un fabuleux évènement intergénérationnel aimé et télévisé dans 200 pays dans le monde ou les regards émerveillés des enfants devant un sapin de Noël illuminé dans nos villes et nos villages sont des plaisirs que nous souhaitons continuer à partager. Au-delà de ça, ce sont nos racines et nos traditions auxquelles ces extrémistes écologistes veulent s'attaquer.

À Sarzeau, nous maintiendrons notre politique en faveur de la protection de notre patrimoine naturel et de la transition environnementale, mais en étant pragmatique et efficace comme nous la faisons depuis 12 ans. En matière d'environnement, nous sommes de ceux qui agissent, loin des dogmes et des débats sans fin qui ne mènent à aucune action concrète. Notre projet électoral qui vous avait été soumis lors des dernières élections municipales est ambitieux. Il sera mis en œuvre et nous présenterons au débat d'orientation budgétaire de novembre prochain notre plan pour les six ans à venir. Nous agissons pour la biodiversité, la protection des paysages, la transition énergétique, le développement des circulations douces, la réduction des déchets et sur l'adaptation de notre territoire au changement climatique. Nous allons continuer de travailler avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan pour favoriser un équilibre sur le territoire.

Enfin, nous voulons vous rassurer, il y aura bien un grand sapin de Noël sur la place Richemont cette année et cela comme tous les Noëls. Nous assumons pleinement nos convictions qui visent à vivre dans une commune apaisée où l'on respecte chacune et chacun et où nous ne nous levons pas le matin en se demandant quelle mesure pourra embêter le plus nos concitoyens pour la mettre en œuvre ! En ce qui nous concerne, nous agissons pour une vraie transition environnementale, qui adresse les sujets de fond et qui soit soucieuse de l'intérêt général.

**Les membres du groupe  
« Sarzeau en Mouvement »**

## Groupe « Osons Sarzeau de demain »

### Des conseillers engagés et à l'écoute

Nous souhaitons à toutes les Sarzeautines et tous les Sarzeautins une rentrée pleine de dynamisme et de confiance malgré la présence du Covid.

Dans ce numéro, nous vous présentons les quatre élus du conseil municipal qui travaillent dans l'intérêt des habitants de Sarzeau et portent les valeurs et les sujets prioritaires qui ont été développés dans le dernier bulletin municipal.

Didier Goupil : paysan installé à Sarzeau depuis 1974, pionnier de l'agriculture biologique et cheville ouvrière de nombreux projets sur la ville.

Il défend la biodiversité, une gestion concertée de l'espace rural et place l'humain au cœur des choix pour l'avenir de Sarzeau.

Connaissant l'historique de la commune, il est membre des commissions « environnement, patrimoine, mobilités, activités primaires » et « urbanisme, logement et affaires foncières ».

Marie-Cécile Riedi : retraitée de l'administration des universités. Elle est membre de la commission « travaux et affaires maritimes », et élue à la commission d'Appel d'offres. 11 années de travail d'élue lui ont permis d'acquérir une forte connaissance des dossiers communaux, en particulier sur le plan social, et en matière d'urbanisme et d'environnement (PLU et modifications, enquêtes publiques, aménagements du bourg et des villages).

Nicolas Margerin : technicien de l'éducation populaire, gestionnaire à Arzon d'un centre accueillant des enfants en vacances ou classe de mer. Il participe à la commission « enfance-éducation » et à la commission « vie associative, sportive et culturelle ». Particulièrement sensible à l'injustice sociale, il porte une attention toute particulière à la solidarité et aux valeurs humanistes.

Isabelle Chabran : avocate en droit du travail et formatrice. Ses connaissances juridiques et un mandat d'adjoindue au maire lui permettent une bonne maîtrise des dossiers de la ville. L'égalité des chances et le vivre-ensemble sous-tendent ses engagements. Elle participe à la commission « économie » et siège au conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Vous pouvez nous contacter à tout moment sur l'adresse internet suivante : [osonssarzeaudedemain@gmail.com](mailto:osonssarzeaudedemain@gmail.com)

Nous répondrons à tous vos messages et demandes de rendez-vous.

Vous pouvez aussi nous laisser un message téléphonique à l'accueil de la Mairie qui nous le fera suivre.

**Didier Goupil, Marie-Cécile Riedi,  
Nicolas Margerin, Isabelle Chabran**

## EXPOSITIONS

**Noufou Sissao**  
Sculptures →



**Le Burkina Faso par les timbres**  
Exposition du Club philatélique de Rhuy

## Et aussi...

**En + de Sitala : atelier percussion**

**Samedi 7 novembre**

De 11h à 13h à l'Hermine

**Atelier heure contée  
autour du Burkina**

**Samedi 7 novembre**

De 18h à 19h à l'Hermine

**Atelier cuisine avec EDA  
autour du plat traditionnel le Maffé**

**Samedi 14 novembre**

De 10h à 13h à l'Hermine

**Atelier tresses avec EDA**

**Samedi 14 novembre**

De 14h à 15h30 à l'Hermine

**La querelle des deux lézards  
Les ZarT'mateurs**

**Mardi 17 novembre**

À 20h à l'Hermine

**Sieste musicale avec Cheick Tidiane**

**Samedi 21 novembre**

À 14h à la médiathèque de St Gildas

**Repas burkinabè**

**Samedi 21 novembre**

À 19h30 à l'Hermine

**Rencontre avec Nancy Huston,  
en collaboration avec  
Les Passeurs de Mots**

**Vendredi 27 novembre**

À 18h à l'Hermine

**Atelier danse africaine et  
contemporaine avec Salia Sanou**

**Samedi 28 novembre**

De 14h à 16h à l'Hermine

**DU 6 AU 30 NOVEMBRE 2020**

# REGARD SUR LE BURKINA FASO

**Ouverture du mois  
le vendredi 6 novembre en présence  
des marionnettes géantes  
de la Cie les grandes personnes !**

## Spectacles

Tous les spectacles  
sont au tarif B,  
de 8 à 12 €

### VENDREDI 6 NOVEMBRE

**20H30**

**Sitala Band System**  
Musique



Une carte blanche à Sitala pour une soirée qui s'annonce aussi chaleureuse qu'inédite !

### DIMANCHE 8 NOVEMBRE

**15H & 17H**

**Bona Kélé / Les grandes personnes**  
Théâtre d'objets



Ce spectacle écrit, créé, sculpté et mis en scène au Burkina Faso, relate l'épisode historique de la guerre de Bona à travers la manipulation de 53 objets évocateurs.

## Cinéma

**MARDI 10 NOV. | 20H**

**Soleils**  
Olivier Delahaye et Dani Kouyaté

Une odyssée lumineuse et excentrique à travers l'Afrique.



**JEUDI 26 NOV. | 20H**

**Wallay**  
Berni Goldblat

Un récit initiatique qui touche par sa tendresse et sa sincérité.



### JEUDI 12 NOVEMBRE

**20H**

**Gibraltar / Cie Marbayassa**  
Théâtre



Une pièce pour raconter le rêve d'exil. Un texte puissant, tantôt drôle, tantôt émouvant, appuyé par des moments de danse, comme un langage universel.

### DIMANCHE 29 NOVEMBRE

**17H**

**Multiple-s / Cie Mouvements  
perpétuels**  
Danse



Trois face-à-face entre le chorégraphe burkinabè Salia Sanou, la danseuse franco-sénégalaise Germaine Acogny, la romancière franco-canadienne Nancy Huston et le chanteur Babx.

**JEUDI 19 NOVEMBRE | 20H**

**Qui es-tu Octobre ?**



Un film entre documentaire et fiction qui retrace les deux Octobre du Burkina, de l'assassinat de Thomas Sankara à la destitution de Blaise Compaoré.

onda

UNE COMMUNE

GOLFE DU  
MORBIHAN  
VANNES AGGLOMERATION

Renseignements et réservations :  
02 97 48 29 40 et  
billetterie.lhermine@gmvagglo.bzh

Le programme de la saison culturelle  
2020/2021 de l'Hermine est disponible  
et téléchargeable sur [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)  
> rubrique Vie Municipale  
> Les publications